

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 janvier 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Grands Crus Vaudois à 17 heures

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président lit la lettre de émission de M. Xavier Michellod, juge au Tribunal cantonal. Il souhaite un joyeux anniversaire à Mmes les députées Claire Attinger Doepper, Roxanne Meyer Keller et MM. Michel Collet et Jacques Ansermet.			
	2.	Dépôts (15_PET_030) Pétition Robert George pour la sécurité du droit des citoyens, compléter les articles 100 et suivants de la LPA-VD. Interpellation : (15_INT_337) Jacques-André Haury. Motion : (15_MOT_059) Claudine Wyssa. Postulats : (15_POS_101) Martial de Montmollin, (15_POS_102) Nicolas RoCHAT Fernandez.			
RENV-CE	3.	(15_INT_331) Interpellation Michele Mossi - Des mesures urgentes pour lutter contre le franc fort et ne pas défavoriser les entreprises vaudoises et nationales dans les attributions des marchés publics (Développement)			
RENV-CE	4.	(15_INT_332) Interpellation Jean-Marie Surer et consort - Suppression du taux plancher, des mesures vaudoises ? (Développement)			
RENV-CE	5.	(15_INT_334) Interpellation Samuel Bendahan et consorts - Suppression du taux plancher par la BNS : quelles conséquences, quels moyens d'action ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(15_INT_336) Interpellation Didier Divorne et consorts - La valeur des actifs de la caisse de pension de l'Etat de Vaud a-t-elle été affaiblie par la décision de la BNS ? (Développement)			
RENV-CE	7.	(15_INT_333) Interpellation Véronique Hurni et consorts - Les Ateliers du Funambule sur le fil du rasoir ? (Développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	8.	(15_INT_335) Interpellation Patricia Dominique Lachat et consorts - Arrêt de production de la raffinerie Tamoil, une affaire chablaisienne ? (Développement)			
TRAITE	9.	(14_INT_286) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Grobéty - L'Etat de Vaud devient-il un Etat policier ?	DIS.		
TRAITE	10.	(15_INT_329) Interpellation Philippe Jobin et consorts - Attentats de Paris, et si nous étions un jour également concernés ! (Développement et réponse immédiate) Le Conseil d'Etat répond séance tenante à l'interpellation. Après discussion, l'interpellateur tient la réponse pour définitive. L'interpellation est donc considérée comme traitée.			
TRAITE	11.	(12_INT_071) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gregory Devaud et consort - Ancien membre du Conseil d'Etat : débordant d'énergie, Pierre Chiffelle perçoit-il une pension de malade ? (suite des débats sur la détermination) La détermination Devaud à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est acceptée par 52 oui, 45 non et 16 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 53 oui, 50 non et 13 abstentions. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DSAS.		
TRAITE	12.	(14_INT_265) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - La vente de médicaments en ligne sur territoire vaudois par des pharmacies virtuelles situées hors du canton de Vaud ne constitue-t-elle pas une violation flagrante de la loi et ne devrait-elle pas, par-là, être poursuivie d'office ?	DSAS.		
TRAITE	13.	(12_INT_046) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Tschopp et consorts - Quel dispositif cantonal et romand face à la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ?	DSAS.		
TRAITE	14.	(14_INT_279) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Neiryck et consorts - Jusqu'à quand durera l'engorgement chronique du CHUV ?	DSAS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 janvier 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	15.	(14_INT_275) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Licenciement collectif du secteur commercial de BVA - Quelles conséquences réelles sur les emplois ?	DSAS.		
RENV-SD	16.	(129) Exposé des motifs et projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur - le postulat Bernard Borel pour l'amélioration et la clarification de la prise en charge financière des troubles du langage et de la communication dans le préscolaire (06_POS_205) - le postulat Bernard Borel et consorts pour une prise en charge optimale des enfants sourds (06_POS_225) - le postulat Catherine Labouchère et consorts – Les conséquences de la RPT en matière de prestations de pédagogie spécialisée, notamment en matière logopédique – un bilan est nécessaire (11_POS_243) - le postulat Elisabeth Ruey-Ray demandant un état des lieux de la prise en charge des enfants autistes dans le canton de Vaud et des soutiens accordés à leurs familles et une analyse de la possibilité de développer des Unités d'accueil temporaire (UAT) aptes à accueillir notamment des adolescents (11_POS_303) et Réponses du Conseil d'Etat à - l'interpellation Catherine Roulet : "Un accueil parascolaire pour tous" (11_INT_548) - la détermination Laurence Cretegnny : Mise en place d'un soutien aux élèves scolarisés et en formation professionnelle souffrant d'un trouble cognitif spécifique "dys" (12_INT_051) (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée par 79 oui, 14 non et 15 abstentions. Art. 1 accepté. Art. 2, al. 3, amdt com accepté. Art. 2 amendé accepté. Art. 3, al. 1, amdt com accepté; même al., amdt Roulet accepté ; al. 2, amdt com accepté. Fin de séance, suite des débats lors d'une prochaine séance.	DFJC.	Podio S.	03/02/2015
RENV-T	17.	(13_POS_051) Postulat François Brélaz - Augmentons le nombre des logopédistes collaborateurs de l'Etat !	DFJC, DSAS	Haury J.A. (Majorité), Brélaz F. (Minorité)	03/02/2015

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 janvier 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	18.	(156) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Mireille Aubert et consorts invitant le Conseil d'Etat à analyser les taux d'échecs aux examens de fin d'apprentissage cantonaux (CFC) et à proposer un plan de mesures destinées à les abaisser afin d'éviter les coûts sociaux ultérieurs élevés qu'ils induisent pour les jeunes apprentis du canton de Vaud	DFJC.	Berthoud A.	03/02/2015

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :